

SÉCURITÉ À NICE



#ILoveNice

UN DROIT, UN DEVOIR, UNE RÉALITÉ



LA SÉCURITÉ À NICE, UN DROIT, UN DEVOIR, UNE RÉALITÉ

Depuis 2008, le Maire de Nice, Christian Estrosi, a fait de Nice un véritable laboratoire en matière de sécurité. Caméras haute définition, centre de supervision urbain, bornes d'appel d'urgence, boutons d'alerte pour les commerçants, drones, brigade équestre, brigade cynophile, brigade cycliste, équipements de pointe... Rien n'a été laissé au hasard pour la tranquillité des Niçois. Plus de 10 % du budget global de la ville sont consacrés à la sécurité, soit environ 80 M€. Christian Estrosi a fait de sa police municipale la 1^{ère} de France, avec **550 Policiers municipaux** et **180 ASVP**, soit des effectifs doublés en 15 ans. Bientôt, 50 autres agents seront recrutés pour renforcer l'action de la police municipale. Une méthode qui fait de Nice l'une des villes les plus sûres de France selon un classement du journal

Le Parisien, sur les villes de plus de 50 000 habitants, réalisé dans le courant de l'année 2024, calculé sur le nombre de cambriolages, vols et agressions déclarés aux forces de l'ordre. Et le Maire de Nice, Christian Estrosi, ne compte pas relâcher les efforts : « Nous irons plus loin, avec notre futur Hôtel des Polices et son centre d'hypervision urbain, et un système de vidéosurveillance utilisant l'intelligence artificielle. Le recours à ces solutions pendant les Jeux Olympiques a permis de démontrer, comme l'a indiqué le Préfet de Police de Paris, l'efficacité des caméras de vidéoprotection alliées à des technologies qui existent et permettent de raccourcir au maximum la remontée de l'alerte vers les forces de l'ordre ». La sécurité à Nice, un droit, une exigence, une évidence.

LA SÉCURITÉ À NICE, C'EST...

- **4 300** caméras
- **285** bornes d'appel d'urgence - **364** interventions PM en 2024
- **1706** boutons d'alerte (dispositif unique en France) - **384** interventions PM en 2024
- **157** haut-parleurs de voie publique pour diffuser à la population des messages de prévention ou d'alerte
- **1** caméra à détection de feu de forêt
12 incendies détectés depuis juillet 2023
- **1** centre de supervision urbain (CSU) avec **3** salles d'exploitation vidéo et 90 écrans, ouvert aux Niçois depuis le mois d'avril 2023, qui deviendra bientôt un centre d'hypervision urbain.

L'ACTION DE LA POLICE MUNICIPALE EN 2024, C'EST...

- **80 252** appels reçus au standard qui fonctionne en permanence nuit et jour soit près de **220** appels par jour.
- **2 974** opérations de contrôle menées dans toute la ville.
- **6 378** interpellations en 2024 dont **1 298** pour des infractions concernant les stupéfiants, **1 572** pour des infractions au code de la route, **1 154** pour vol et recel et **354** pour des faits de violences.
- **4 725** verbalisations aux arrêtés du Maire dont **1 794** à l'arrêté anti-regroupement, **2 020** pour lutter contre la consommation d'alcool sur la voie publique, **288** à l'arrêté anti-bivouac.
- **4 071** verbalisations pour lutter contre les incivilités et les nuisances sonores

QUEL BILAN PEUT-ON TIRER POUR NICE EN TERMES DE SÉCURITÉ EN 2024 ?

L'action que nous menons avec Christian Estrosi est suivie de bons résultats puisque nous venons d'être classés parmi les 3 grandes villes les plus sûres de France loin devant Paris, Marseille ou Lille. Même s'il existe bien évidemment, comme dans toutes les grandes villes de la délinquance, à Nice et qu'il faut faire preuve d'humilité, nous sommes la municipalité de France qui agit le plus. Ceci s'explique par plusieurs facteurs. La volonté politique de notre Maire d'abord qui a constitué la 1^{ère} Police municipale de France mais aussi le professionnalisme de nos policiers municipaux qui sont nombreux, formés, bien équipés, engagés et qui travaillent en étroite collaboration avec la Police nationale. Je rappelle toutefois que la sécurité est d'abord et avant tout de la responsabilité du Préfet. La Ville de Nice souhaite recruter 50 agents de police municipale, pour atteindre un effectif de 600.

POURQUOI CES RENFORTS SONT-ILS NÉCESSAIRES ?

Si nous sommes forts des nouvelles technologies que nous déployons, la 1^{ère} force de la Police à Nice ce sont nos agents à qui je veux rendre hommage. Plus de bleu sur le terrain, voilà la clé du succès. Nice a développé un vaste réseau de vidéosurveillance avec pas moins de 4 000 caméras et un centre de supervision urbain.

EN QUOI CETTE STRATÉGIE EST-ELLE GAGNANTE ?

Notre réseau de caméras de vidéoprotection est unique en France. Il permet à nos agents d'interpeller les voyous, plus de 8 000 arrestations grâce au CSU l'an dernier, mais est également très utile à la justice qui dispose ainsi des preuves nécessaires pour les condamner. J'en veux pour démonstration le nombre de réquisitions judiciaires qui augmente chaque année pour atteindre plus de 2 000 l'an dernier et 16 500 depuis 2010. Chaque année nous avons de nombreuses demandes pour implanter de nouvelles caméras et nous y répondons favorablement.



UNE POLICE MUNICIPALE BIEN FORMÉE, BIEN ÉQUIPÉE ET QUI TRAVAILLE DANS DE BONNES CONDITIONS, C'EST ÇA LA CLÉ DU SUCCÈS NIÇOIS EN LA MATIÈRE.

EN QUOI LES BORNES D'APPEL D'URGENCE DÉPLOYÉES SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE SONT-ELLES DÉTERMINANTES ET COMMENT FONCTIONNENT-ELLES ?

C'est un équipement dont certains se sont moqués avant l'attentat de la Cathédrale de Nice et dont les mêmes nous ont demandé comment les déployer après, quand ils ont vu que c'est grâce à ces bornes que notre police municipale a été prévenue très rapidement après l'attaque et a pu neutraliser le terroriste si vite. C'est dire combien il est utile et efficace. Aujourd'hui,

nous en avons déployé près de 300 notamment aux abords des écoles, des lieux de cultes, des installations sportives ou encore des stations de tram.

QUELS SONT LES PROJETS DE LA VILLE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ?

Ils sont nombreux mais le plus emblématique c'est bien évidemment l'Hôtel des Polices que nous livrerons fin 2025. Il regroupera sur 50 000 m² plus de 2 000 policiers des polices nationale et municipale. C'est un investissement de plus de 200 millions d'€ pour assurer la sécurité des Niçois au quotidien, améliorer les conditions de travail de nos forces de l'ordre et, nous y tenons beaucoup avec Christian Estrosi, offrir de meilleures conditions d'accueil aux victimes. Au-delà de ce chantier, nous investissons aussi quotidiennement dans les équipements pour nos policiers comme les dispositifs pour stopper net les délits de fuite ou encore les incendies dans les poubelles ou les cages d'escalier. Une police municipale bien formée, bien équipée et qui travaille dans de bonnes conditions, c'est ça la clé du succès niçois en la matière.



Anthony Borré

Premier Adjoint au Maire de Nice délégué à la Proximité, à la Sécurité, au Logement et à la Rénovation urbaine

25

C'est le nombre d'agents que compte désormais le Groupement d'Agents Inter Bailleurs contre les

Désordres et les Abus (GAIDA), dont des agents cynophiles, armés et assermentés. Opérationnel depuis le 9 mai dernier aux Moulins, il est désormais aussi déployé à Nice-Est, pour lutter contre le trafic de drogue. GAIDA a un rôle de prévention des mauvais usages, de lutte contre les troubles à la tranquillité (éviction de regroupements, opération coordonnée avec les forces de l'ordre, interpellation des agresseurs, saisie d'armes blanches...).

Depuis sa création, il a à son actif :

- 2 232 évacuations d'individus (personnes qui ne sont pas en visite de locataires et qui n'ont rien à faire dans les parties communes ou hall d'immeuble)
- 46 découvertes d'armes blanches
- 53 saisies de stupéfiants représentant près de 2,5 kg

LA TECHNOLOGIE PROTÉGER, INTER

La Ville de Nice développe, depuis des années, un vaste réseau de vidéoprotection riche aujourd'hui de près de 5 000 caméras.

Cette technologie est un dispositif de dissuasion, de prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, et de flagrants-délits. Elle est devenue indispensable à la résolution des enquêtes judiciaires et à l'interpellation d'auteurs d'infractions.

Par ailleurs, lors de phénomènes climatiques particuliers, les caméras permettent une vision contextuelle mais également de s'approcher au plus près des sites, sans risque pour les agents. Les coups de mer et les crues des fleuves sont surveillés, permettant ainsi de contrôler la fermeture des voies sur berge ou du bord de mer. Les images sont également examinées par les services de secours pour identifier l'origine et l'ampleur du sinistre afin d'engager les moyens les plus appropriés.

- Plus de **1 050 caméras** pour la sécurité des usagers du tramway avec des images transmises en temps réel en wifi aux opérateurs du CSU.
- **Des caméras nomades** qui permettent de répondre ponctuellement à des besoins conjoncturels.
- **Des caméras multi objectifs Haute Définition**, avec une vision à 360° dans tous les quartiers.
- **Des caméras piétons** déployées pour chaque patrouille de police.
- **Une caméra à détection de feu de forêt** équipée de capteurs pour déceler la chaleur (portée de 10 km) et pour la détection de fumée (zoom x 100). Elle est installée et expérimentée sur le Mont Chauve depuis l'été 2023. 12 incendies ont été repérés en un an.

NOUVEAUTÉ 2025

Acquisition d'un drone marin qui sera utilisé par la police municipale pour des missions de recherches et de sécurité générale et par l'Agence sanitaire pour des missions environnementales (aires protégées).

Derrière les caméras, **90 agents au service des Niçois se relaient 7j/7 et 24h/24** au sein du **Centre de Supervision Urbain** et ses trois salles d'exploitation vidéo équipées de 90 écrans :

- une salle de gestion des événements de la voie publique,
 - une salle dédiée à la protection des établissements scolaires (1 caméra devant chaque entrée d'établissement)
 - une salle dédiée à la gestion des alertes et à la lutte contre les incivilités.
- Ces agents gèrent aussi :**
- une salle d'extraction vidéo permettant le visionnage et la relecture des séquences vidéo conservées 10 jours, sur réquisitions des officiers de police judiciaire ou de la justice.
 - un PC Radio assurant le relais de l'information et le commandement des effectifs de la voie publique.
 - une salle de crise activée pour la gestion d'événements majeurs.
 - Près de 2000 réquisitions judiciaires d'images du CSU en 2024.



POUR DISSUADER, VENIR, RÉSOUDRE

Vers le 1^{er} Centre d'Hypervision Urbain et de Commandement de France (CHUC)

LIVRAISON
FIN
2025
DÉBUT
2026

L'Hôtel des Polices en cours de construction sur le site de l'ancien hôpital Saint-Roch, en plus de regrouper 2 000 policiers dont 1 200 nationaux et 800 municipaux, abritera le premier Centre d'hypervision urbain et de commandement de France. Racheté par la Ville, l'ancien bâtiment renaît connecté, intelligent, sécurisé et fonctionne aux énergies propres. Il proposera des conditions optimales aux forces de l'ordre pour une meilleure efficacité au service des citoyens. Mais aussi un CHUC, un espace totalement innovant par sa conception évolutive, son organisation modulaire et ses moyens numériques de pointe. Propriété de la Ville de Nice, d'environ 3 900 m² de surface de plancher, intégré au sein du futur Hôtel des Polices, il réunira pas moins de 150 agents de la Ville et de la Métropole autour d'outils numériques interopérables pour le quotidien et la gestion de crise.

- 5 salles d'exploitation vidéo modulaires,
- le Centre Opérationnel de Commandement de la Police Municipale (COC),
- le Centre Multimodal des Déplacements Métropolitains (CMDM),
- le PC Sécurité,
- le Poste de Commandement Communal (PCC),
- la Régie Ligne d'Azur,
- des « data scientist »
- l'Agence de Sécurité Sanitaire, Environnementale et de Gestion des Risques (ASSEGR),
- une étude est en cours pour intégrer la gendarmerie et le centre d'appel du SAMU en raison de la dimension métropolitaine de ce centre d'hypervision

Un étage prévoit deux salles de crise, jumelles et évolutives, une terrasse permettant l'utilisation des drones, un laboratoire des nouvelles technologies, et une cellule dédiée à la cybersécurité. Une coordination des acteurs de la sécurité du territoire se fera autour d'une plateforme numérique d'hypervision installée au sein du CHUC qui permettra de visualiser de manière simple et instantanée sur le territoire métropolitain les informations en temps réel en matière de sécurité et de sûreté, de prendre des décisions éclairées par des outils d'aide à la décision, venant à l'appui des processus décisionnels classiques, avec des fonctionnalités de prédiction et de simulation sur des problématiques de sécurité, de risques naturels et sanitaires, de piloter en cas de crise des équipements connectés (caméras, éclairage public, panneaux d'information, carrefours à feux, tramway, bâtiments, etc.). Le tout grâce, notamment, à l'intégration des nouvelles technologies basées sur l'IA, et à la supervision de l'ensemble des capteurs reliés (circulation, bruit, environnement, intempéries, pollution, bornes, hauts parleurs) à travers la ville.

DES BORNES D'APPEL D'URGENCE POUR SECOURIR ET PROTÉGER RAPIDEMENT

EN CHIFFRES

À l'échelle de la Ville,

1 700

BOÎTIERS D'ALERTE

sont déployés (établissements publics, commerçants, écoles...)

Dès 2019, la Ville de Nice a souhaité implanter des bornes d'appel d'urgence sur l'ensemble de son territoire. Ce dispositif permet une intervention rapide des services de la police municipale. Le témoin d'une agression, d'un vol, d'un attentat, de violences conjugales, d'un accident, entre en communication audio et vidéo avec un policier municipal du CSU. L'utilisation des bornes entraîne instantanément l'orientation des caméras vers le lieu de déclenchement et permet une intervention rapide des services de police municipale. Dispositif qui a permis, le 29 octobre 2020, jour de l'attentat au sein de la Basilique Notre Dame, l'intervention rapide de la police municipale qui a conduit à neutraliser en 4 minutes le terroriste.

- 285 bornes d'appel d'urgence dans toute la ville
- 5 766 déclenchements en 2024 dont 364 interventions majeures de la PM.

Sécurité des écoles : caméras, boutons d'appel d'urgence, agents dans les établissements.

Après l'attentat du 14 juillet 2016, le Maire de Nice, Christian Estrosi, s'est fortement impliqué dans la sécurisation des écoles niçoises. En 2016, il a confié un diagnostic à la société israélienne Lotan, spécialiste de la lutte contre le terrorisme, qui a abouti à l'élaboration d'un programme. De nouveaux dispositifs ont été mis en place à la suite de ce diagnostic : vidéophones, alarmes anti-intrusion, gâches électriques aux portes, barrières vigipirate aux abords des établissements pour empêcher le stationnement, rehausse de toutes les clôtures... Soit plus de 14 millions d'euros de travaux de sécurisation dans les écoles.

Plusieurs autres mesures sont prises :

- Présence de patrouilles de police municipale devant les écoles chaque jour aux entrées et sorties.

■ Toutes les écoles de la ville sont sous vidéoprotection. Au CSU, une salle spécialement dédiée à la protection des établissements scolaires.

- Déploiement d'une borne d'appel d'urgence devant chaque établissement scolaire de la ville, depuis décembre 2020, directement reliée au CSU.
- Dans chaque école, des boutons d'alerte reliés au CSU. L'activation de ces boutons permet aux policiers du CSU d'entendre immédiatement ce qui se passe et de braquer automatiquement les caméras disposées aux abords de l'établissement sur l'école concernée.

Première en France : des agents chargés de la sécurité des écoles à l'intérieur des établissements

45 établissements scolaires sont dotés d'un agent de la direction de la Police Municipale depuis la rentrée scolaire de septembre 2024. Il s'agit d'un agent dédié à l'école, chargé d'assurer la sécurité des élèves et de la communauté éducative à l'intérieur des établissements scolaires mais aussi de mener des interventions pédagogiques auprès des élèves sur la base d'un catalogue de 45 actions (prévention routière, risque de malveillance, danger d'internet, laïcité...)



DES ÉVÉNEMENTS SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Arrivée du Tour de France, Jeux Olympiques, sommet des Nations Unies pour l'Océan... Nice est devenue au fil du temps une terre d'accueil des plus grands événements de la planète. Un succès dû également à son volet sécuritaire dont elle a fait une priorité.

PIONNIÈRE EN TOUT

Première police municipale de France, première à expérimenter la reconnaissance faciale... C'est aussi la première collectivité à se doter d'un Service de Sûreté Événementielle (S.S.E.) qui devient, ensuite, une Direction à part entière. La Direction de la Sûreté Événementielle et de la Sécurité Bâtiminaire a été mise en place par un ancien commandant du R.A.I.D., à la demande du 1^{er} magistrat de la ville. Elle se compose de 25 agents permanents renforcés ponctuellement de quasi son double lors de grands événements. Elle s'inscrit dans le dispositif des moyens mis en œuvre pour une plus grande sécurité dans la ville.

DES MISSIONS VARIÉES ET NOMBREUSES

Elle intervient sur plusieurs volets avec un seul leitmotiv : la sécurité. Sécurité des bâtiments, sécurité des événements, sécurité des habitants... via la gestion des défibrillateurs dans l'espace public notamment, des actions de sensibilisation sur les gestes qui sauvent. Ces agents dédiés sont également engagés dans les audits et le plan Vigipirate avec plus de 200 sites expertisés, la réalisation d'exercices de sûreté et la formation du personnel face à la menace terroriste. Côté squats, ils sont présents dans la coordination interservices de lutte contre les squats mais aussi à la manœuvre des actions de sécurisation des sites squattés après évacuation.

EN CHIFFRES

1 757 DOSSIERS

traités de janvier à septembre 2024

14 RÉUNIONS

Sécurité en Préfecture

306 RÉUNIONS

Sûreté Inter-Service/visites sur site

11 ÉVÉNEMENTS

de plus de 1 000 personnes

10 404 PROCÉDURES

d'accréditation

DANS LES COULISSES DES ÉVÉNEMENTS

Marché de Noël, Carnaval, Festival du Livre, Nice Jazz Fest....

Ressource incontournable dans l'accueil et la sécurisation des événements organisés dans la cité, ce service de la collectivité comme son nom l'indique est au cœur de

« la Sûreté Événementielle » avec, dans ses missions et à titre d'exemples

(non exhaustifs), l'ensemble des procédures d'accréditation en liaison avec la Préfecture,

l'édition et la distribution de badges, la détection de comportements suspects

au cours des événements, la sensibilisation des

personnels municipaux et des sociétés de sécurité

privées au risque terroriste, le contrôle de ces dernières

sur le terrain... Autant de missions exécutées qui

permettent aux Niçoises et aux Niçois mais également

aux visiteurs de profiter de toutes les animations. Discrets, souples

et manœuvriers, ces hommes et ces femmes veillent en coordination avec

toutes les forces de l'ordre et tous les moyens mis en œuvre au service de la

sécurité des habitants et dont la Ville est le métronome.



UNE POLICE DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE

DISPONIBILITÉ 24H/24

Standard de la Police Municipale :

accessible 7 jours sur 7, 24h/24 au **04 93 53 53 53**

Service des objets Trouvés

Situé au **42 rue Dabray**, ce service est joignable au **04 97 13 44 10**

ou via le site dédié nice.franceobjetstrouves.fr



PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

La Ville offre aux citoyens niçois la possibilité de bénéficier de conseils pour sécuriser leur logement. Après avoir pris rendez-vous, des policiers municipaux se rendront chez vous pour effectuer un diagnostic de votre domicile. Cette visite préparatoire avec prise de photographies donnera lieu à un rapport de préconisations. 855 dossiers ont été traités depuis sa création. Audit gratuit à domicile sur rendez-vous au **04 97 13 26 68** ou par mail à preventionsituationnelle06@ville-nice.fr.

UNE CELLULE DÉDIÉE À LA PRÉVENTION DES SQUATS

Ce pôle opérationnel a pour objectif de lutter avec efficacité contre la prolifération d'occupations illicites de lieux publics comme privés. La Cellule Squat de la Police Municipale, en coordination avec la Maison pour l'Accueil des Victimes, saura vous guider dans vos démarches.

Contacts : **04 97 13 32 75**

ou par mail à squat.dpm@ville-nice.fr.



SÉCURITÉ DES COMMERCES ET CONSOMMATEURS

Nice a également déployé des actions spécifiques pour protéger les commerçants et leurs clients.

Dispositif d'alerte SMS : plus de 6 800 commerçants inscrits.

Contrôles réguliers : 216 commerces contrôlés et 62 fermetures en 2024.

Contact : prevention.commerçants@ville-nice.fr.



BRIGADE DE LUTTE CONTRE LES ATTEINTES AU CADRE DE VIE

Créée en 2014, cette brigade agit pour maintenir un environnement propre et respectueux : 3 070 verbalisations en 2024 pour dépôts sauvages, obstruction de la voie publique ou jets de débris. **Elle intervient 7j/7 de 6h à 2h du matin.**

Nice magazine
Mairie de Nice
5, rue de l'Hôtel de Ville
06364 Nice Cedex 4
Directeur de la publication
Christian ESTROSI
Co-directeur de la publication
Nathalie BOLOT

Rédacteur en chef
Jean-François MALATESTA
Rédacteurs en chef adjoint
Jean-Yves SABATIER ;
Yann DELANOË
Graphiste
Serge FAVREAU

Ont collaboré à ce numéro :
Rédaction
Yann DELANOË ;
Corinne ARTUSIO ; Caroline AMBERT

Photos
Ville de Nice ; Julien VÉRAN ;
David NOUY ; Philippe VIGLIETTI ;
Luc Josia-ALBERTINI ;
Pascal SEGRETTE ;
Ghislain MARIETTE ;
DR

Impression : Groupe Maury Imprimeur,
BP 12, ZI route d'étampes,
45331 Malesherbes cedex
Diffusion
Mille ZI des Milles 1 330,
Av. G. De La Lauzière,
13595 Aix-en-Provence cedex 3
Dépôt légal à parution
Tirage : 250 000 exemplaires

